RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Financement des petits investissements agricoles

Guide Utilisateur

NOS AIDES EN LIGNE

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

SOMMAIRE

- Accès au Portail
- Accès ou création de compte
- Informations avant de démarrer
- Préambule : pièces à télécharger
- Critères d’éligibilité
- Identification du demandeur
- Informations générales sur la demande
- Engagements du demandeur
- Domiciliation bancaire
- Pièces à fournir
- Récapitulatif
- Modalités d’échange sur la demande lors de l’instruction

Accès au portail :

https://nosaidesenligneregion.centre-valdeloire.fr/aides/#/crcvl/connecte/F_DAFCAPPTINV/depot/simple

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Accès ou création de comptes

Utiliser uniquement le bloc connexion pour accéder à « nos aides en lignes » ou créer vos comptes

Oui

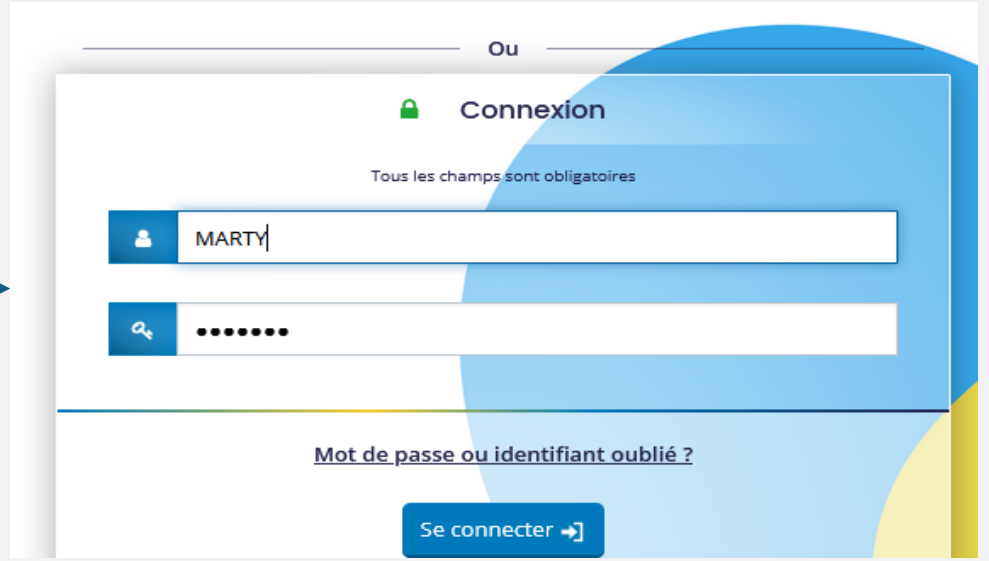

NON

Compte à créer par structure avant de pouvoir déposer une demande. Ce compte est valable pour toutes les demandes d'aide auprès du Conseil régional

REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Informations avant de démarrer

Sur toutes les pages, à tout moment vous pouvez vérifier à quelle étape vous êtes dans le dépôt de votre demande d'aide.

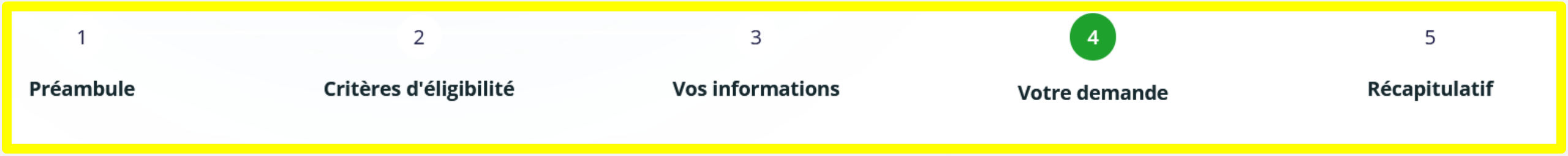

Pour sauvegarder toutes les informations déjà complétées, vous pouvez à chaque fin de page cliquer sur « Enregistrer ».
En cliquant sur « Suivant » votre page sera automatiquement enregistrée et vous pourrez poursuivre votre saisie de demande d'aide.

Délai de 90 jours maximum entre le début de la saisie de la demande et son transfert au Conseil régional pour instruction.

Lorsque vous avez enregistré vos informations, vous pouvez cliquer sur « Précédent » afin de vérifier ou corriger une information complétée. Vous pouvez aussi reprendre la saisie en cours après déconnection.

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Préambule : pièces à télécharger (première partie)

Préambule

Suivant >

Agriculture et forêt - Financement de petits investissements agricoles

Les investissements productifs accompagnés dans les CAP filières ou les filières locales doivent s'inscrire dans les objectifs généraux suivants :
- soutenir la modernisation et l'adaptation des exploitations agricoles (performance économique, conditions de travail)
- accompagner la transition agro-écologique pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement qui préserve les ressources (réduction des intrants, performance énergétique, développement des signes d'identification de la qualité et de l'origine, préservation de la biodiversité, de l'eau...), améliore les conditions d'hygiène et de bien-être animal
- renforcer le développement de l'agriculture biologique
- améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles
- prévenir les dommages et atténuer les risques causés par des phénomènes climatiques défavorables.

Ces objectifs seront priorisés et déclinés de façon plus précise dans chaque CAP filière, en fonction des priorités de la filière ou de la filière locale.

Documents à consulter :

- Cadre d'intervention des CAP filières
- Cadre d'intervention des filières locales
- Guide de saisie de la demande

Vous pouvez retrouver ici le cadre général des aides aux investissements pour les CAP filières ou les filières locales voté par le Conseil régional

Préambule : pièces à télécharger (seconde partie)

Merci de joindre à votre demande :

- Le formulaire complété détaillant la demande et complété de l'avis de l'animateur du CAP filière ou de la filière locale

01 - Apiculture
02 - Bovins Lait
03 - Bovins Viande
04 - Caprins
05 - Equins
06 - Grandes Cultures
07 - Horticulture/Pépinière
08 - Légumes
09 - Ovins
10 - Viandes Blanches
11 - Viticulture
12 - AOC Valençay Vin

- Un avis de situation SIREN (de moins de 3 mois)

Formulaire à télécharger sous format Word et à compléter avec l'ensemble des éléments de la demande. Ce formulaire doit être complété de l'avis de l'animatrice/animateur du CAP filière.

Pour les demandes relevant du CAP Pisciculture, compléter le formulaire spécifique : https://nosaidesenligneregion.centre-valdeloire.fr/aides/#/crcvl/connecte/F_DAFCAPPISC/depot/simple

Le formulaire et toutes les pièces annexes nécessaires (demandées dans le formulaire) doivent impérativement avoir été transmis avant le dépôt de la demande à l'animatrice/animateur du CAP filière pour validation technique de la demande.

Critères d'éligibilité

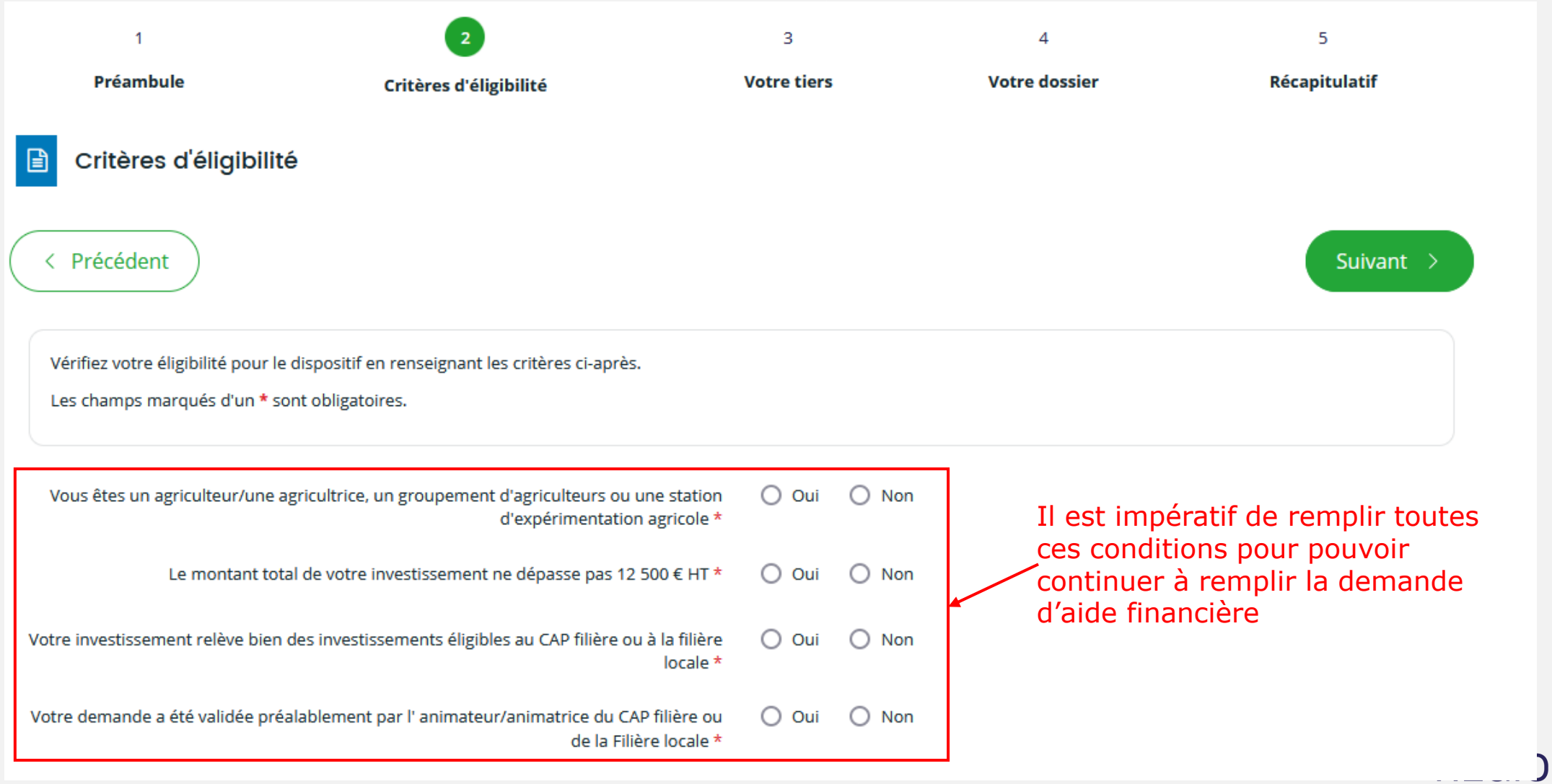

Il est impératif de remplir toutes ces conditions pour pouvoir continuer à remplir la demande d'aide financière

Identification du demandeur : écran choix de la famille

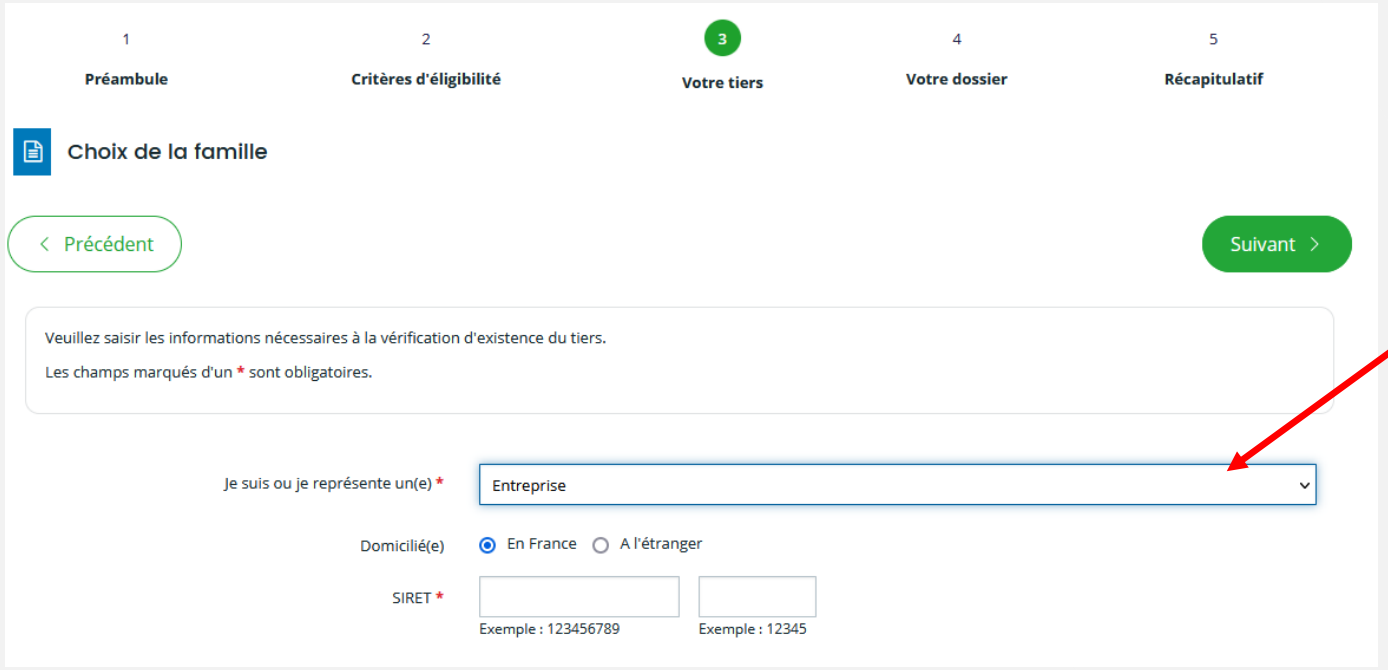

Sélectionner la nature de la structure demandeuse via les catégories du menu déroulant puis le SIRET

Identification du demandeur : écran Identification (première partie)

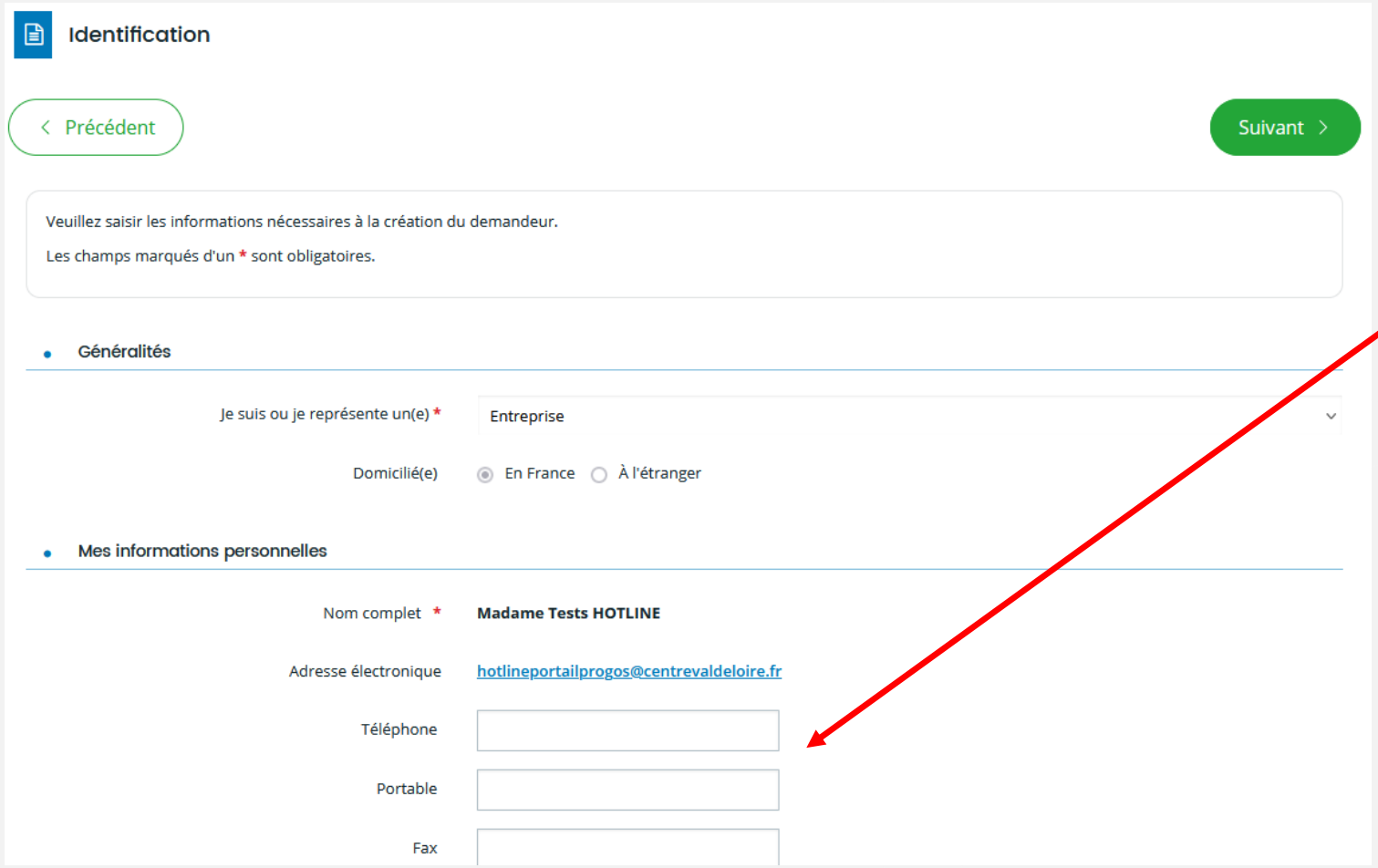

Compléter ces informations pour que le service instructeur puisse vous contacter si nécessaire

Identification du demandeur : écran Identification (seconde partie)

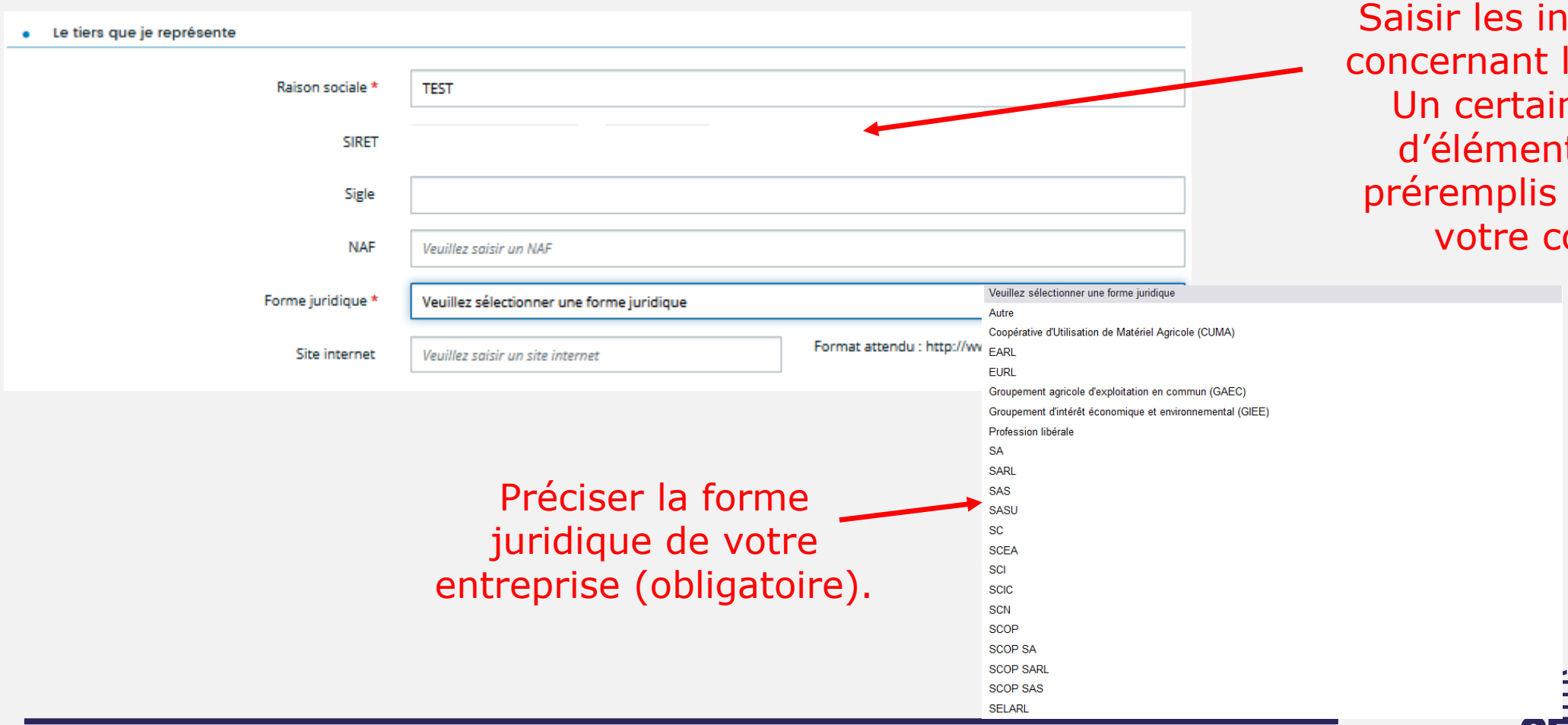

Saisir les informations concernant l'entreprise. Un certain nombre d'éléments seront préremplis à partir de votre compte.

Préciser la forme juridique de votre entreprise (obligatoire).

Identification du demandeur : écran Adresse du demandeur

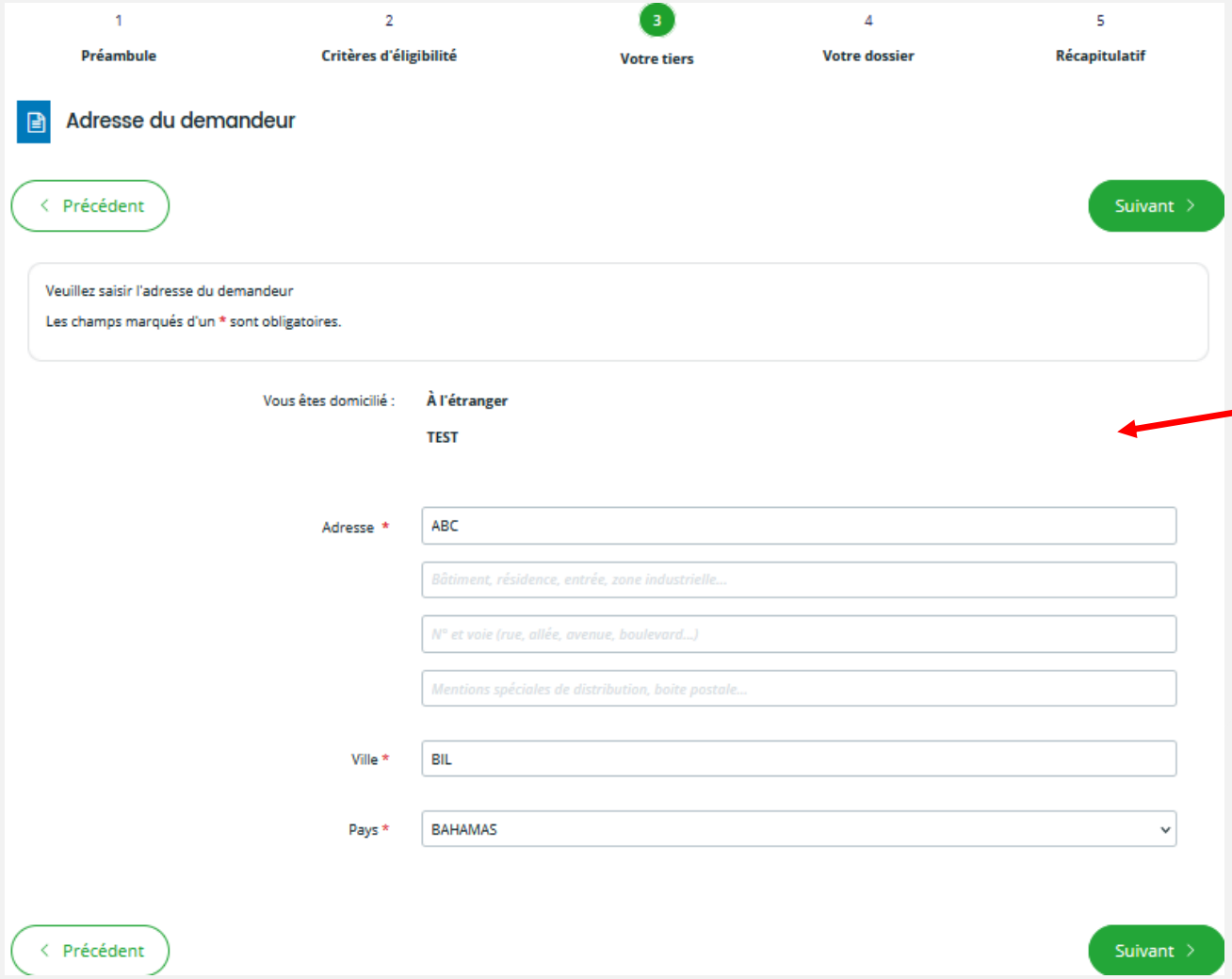

Saisir les informations concernant l'entreprise. Un certain nombre d'éléments seront préremplis à partir de votre compte.

Identification du demandeur : écran Représentant légal

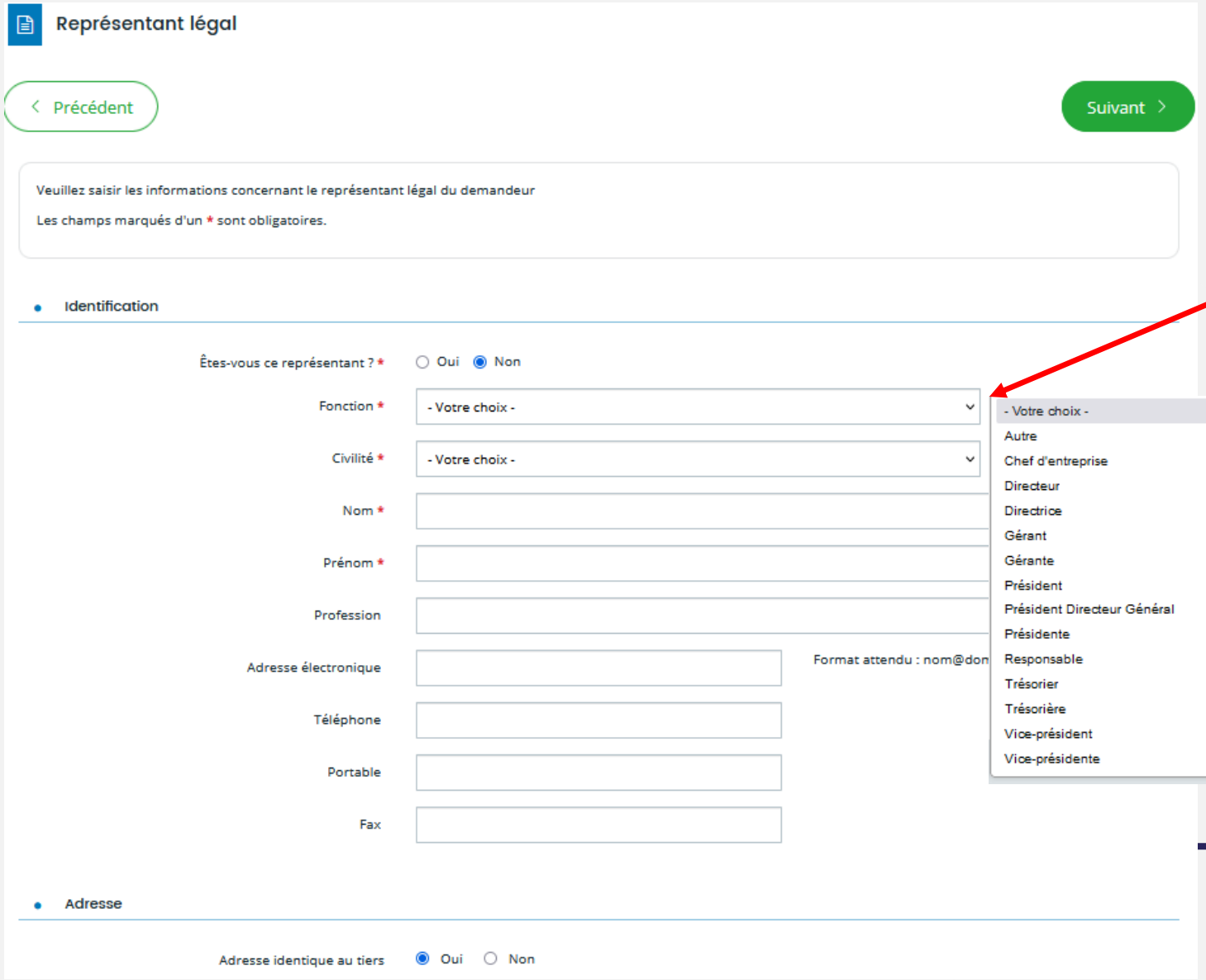

Saisir les informations concernant le représentant de la structure. Les fonctions sont à sélectionner dans un menu déroulant

Ne pas oublier de modifier l'adresse si celle-ci est différente du siège social de l'entreprise.

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Identification du demandeur : écran Contacts du demandeur

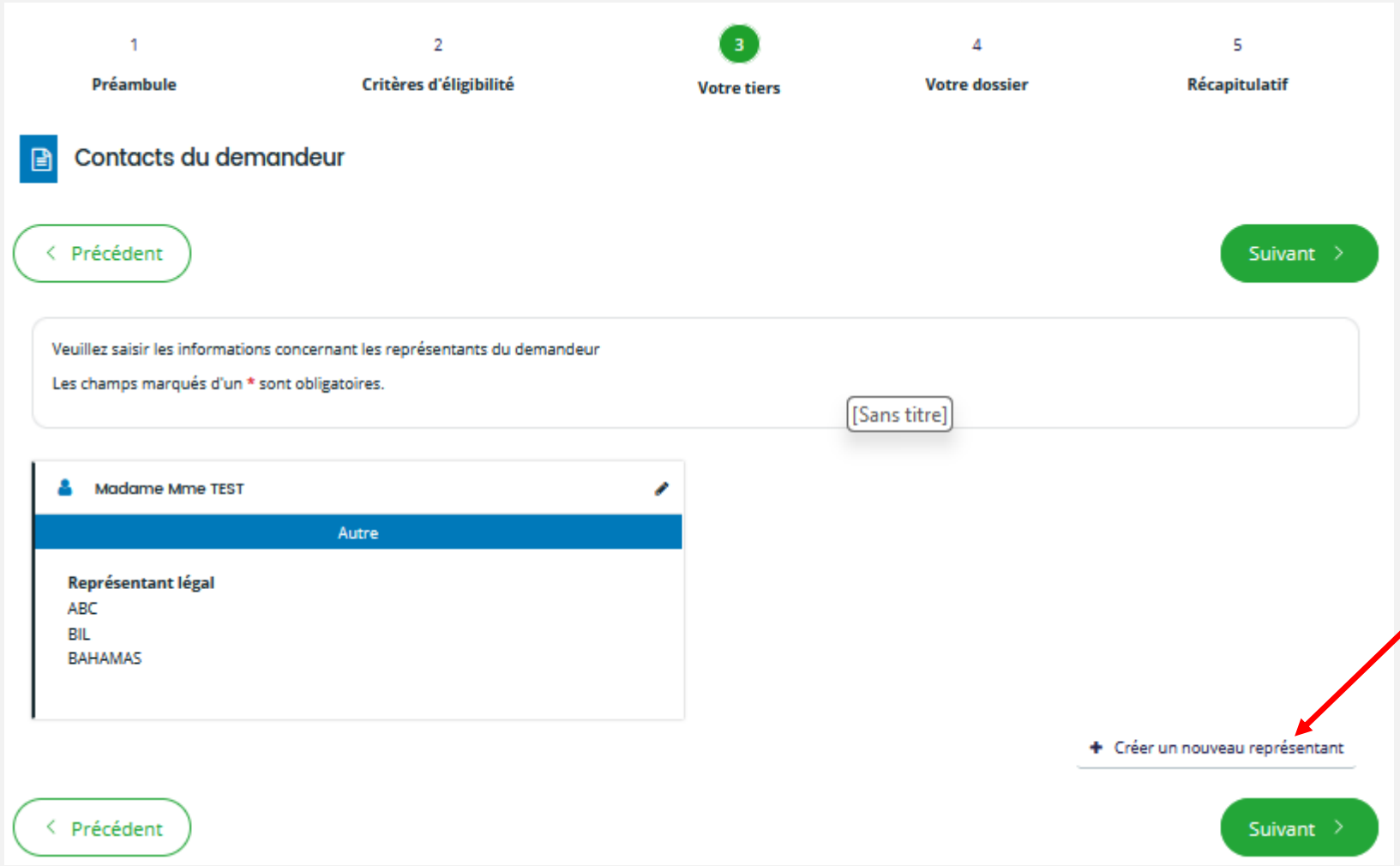

Vérifier les informations saisies. Possibilité d'ajouter un autre représentant.

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Informations générales sur la demande (première partie)

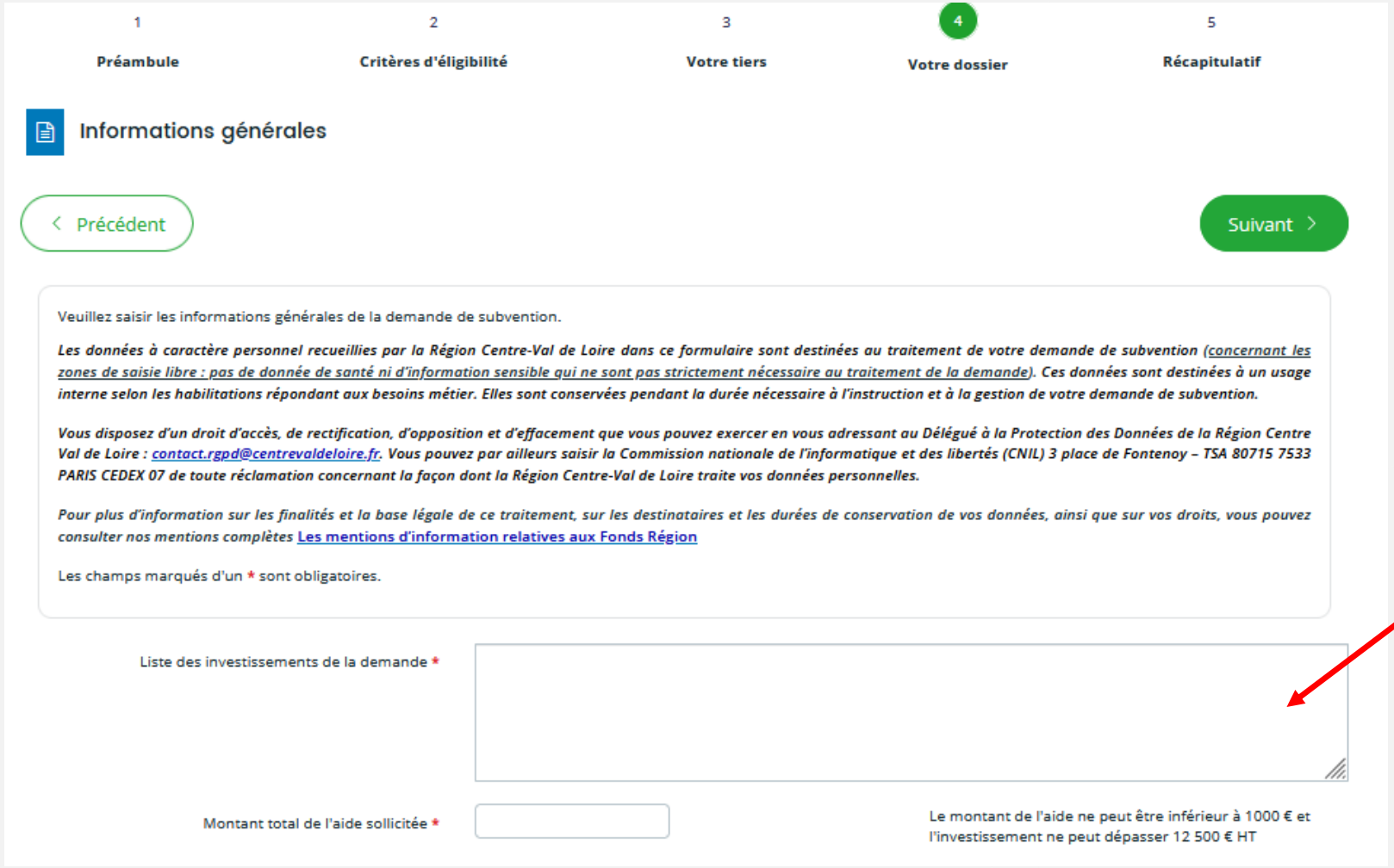

Préciser les investissements du dossier (types de matériel)

Informations générales sur la demande (seconde partie)

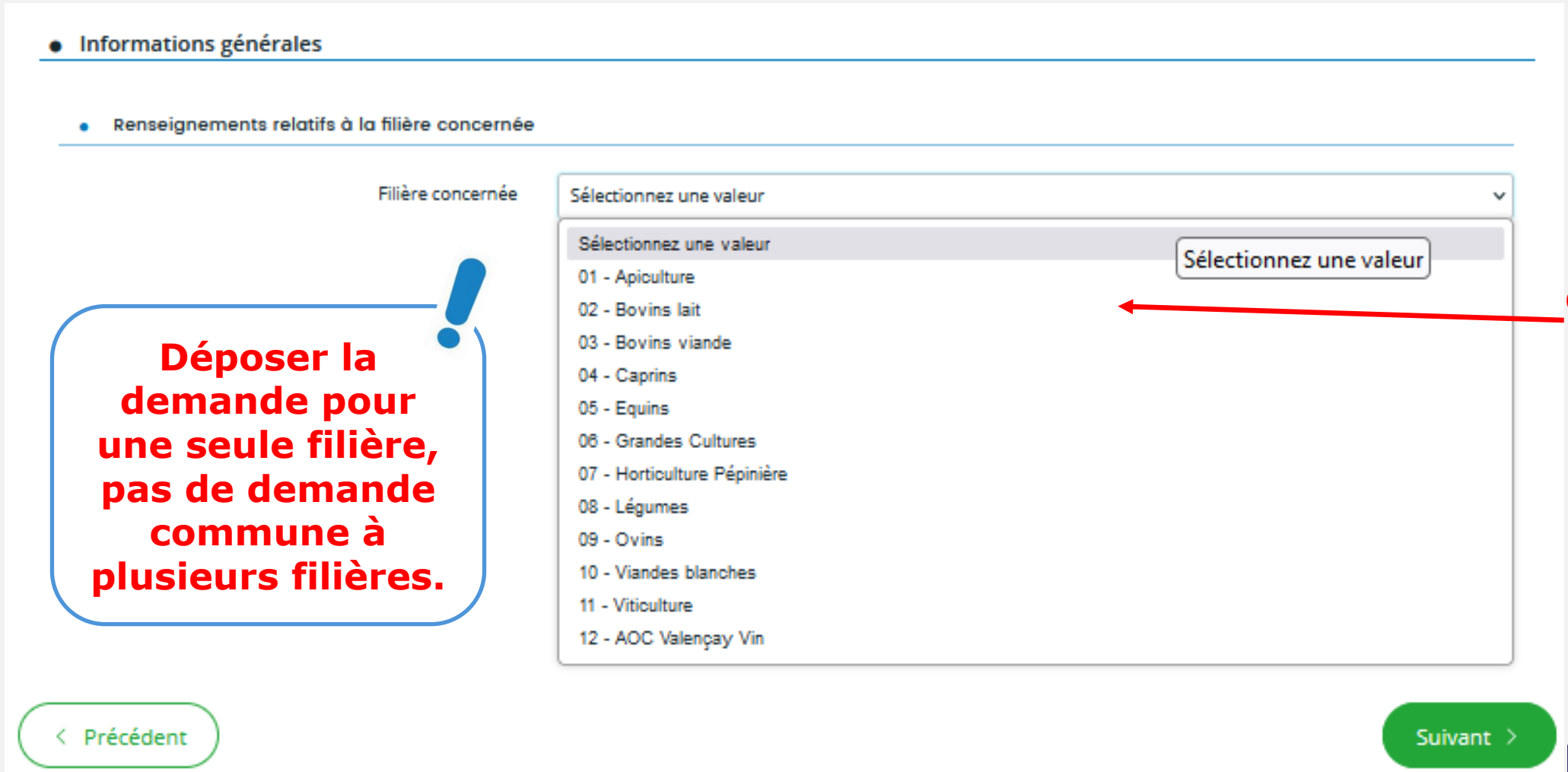

Déposer la demande pour une seule filière, pas de demande commune à plusieurs filières.

Choisir la filière dont relèvent les investissements

Informations Dossier (suite) : Engagements du demandeur

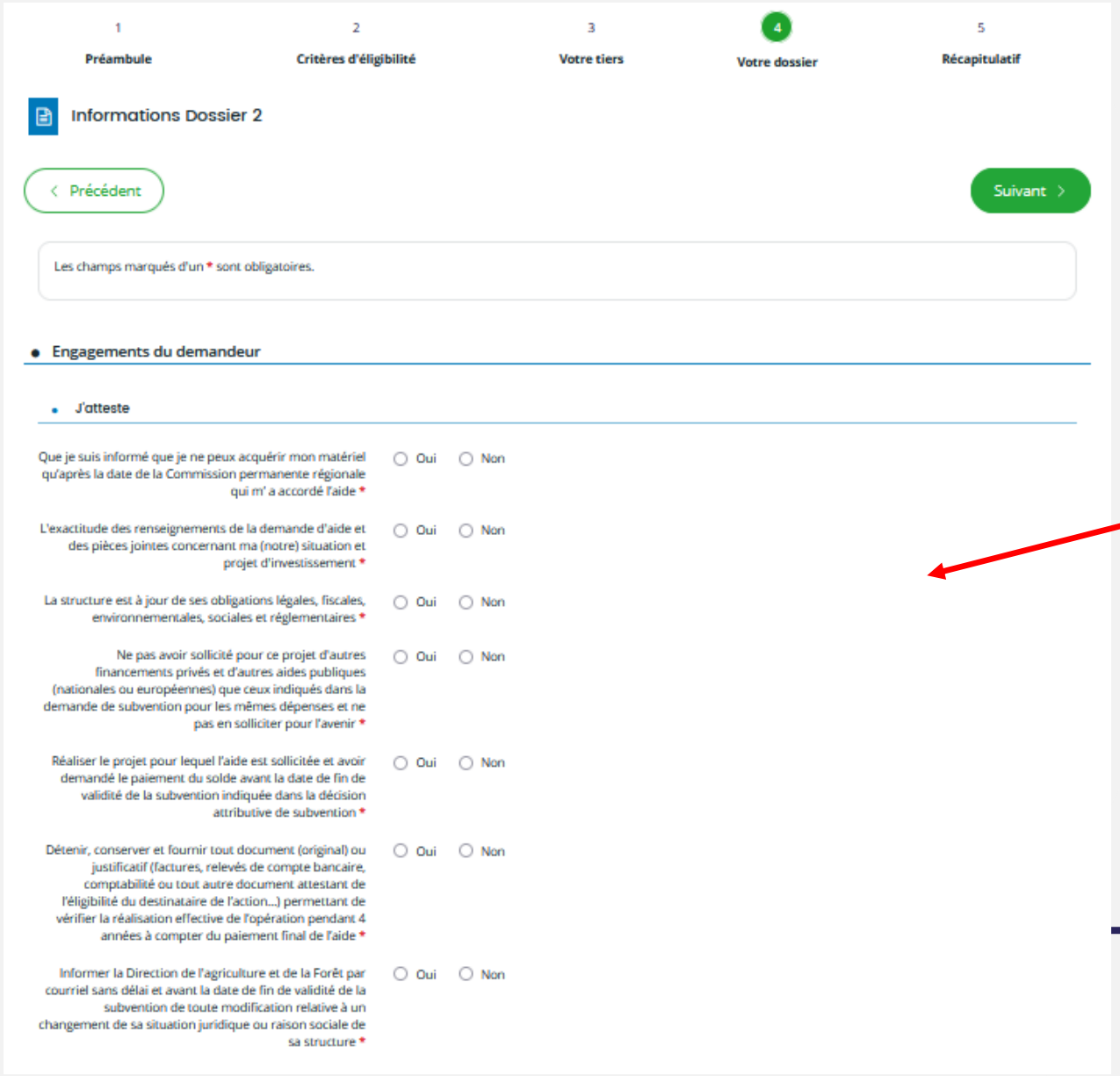

Engagements obligatoires pour que le dossier soit instruit.
Bien lire ces engagements.

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Ma domiciliation bancaire

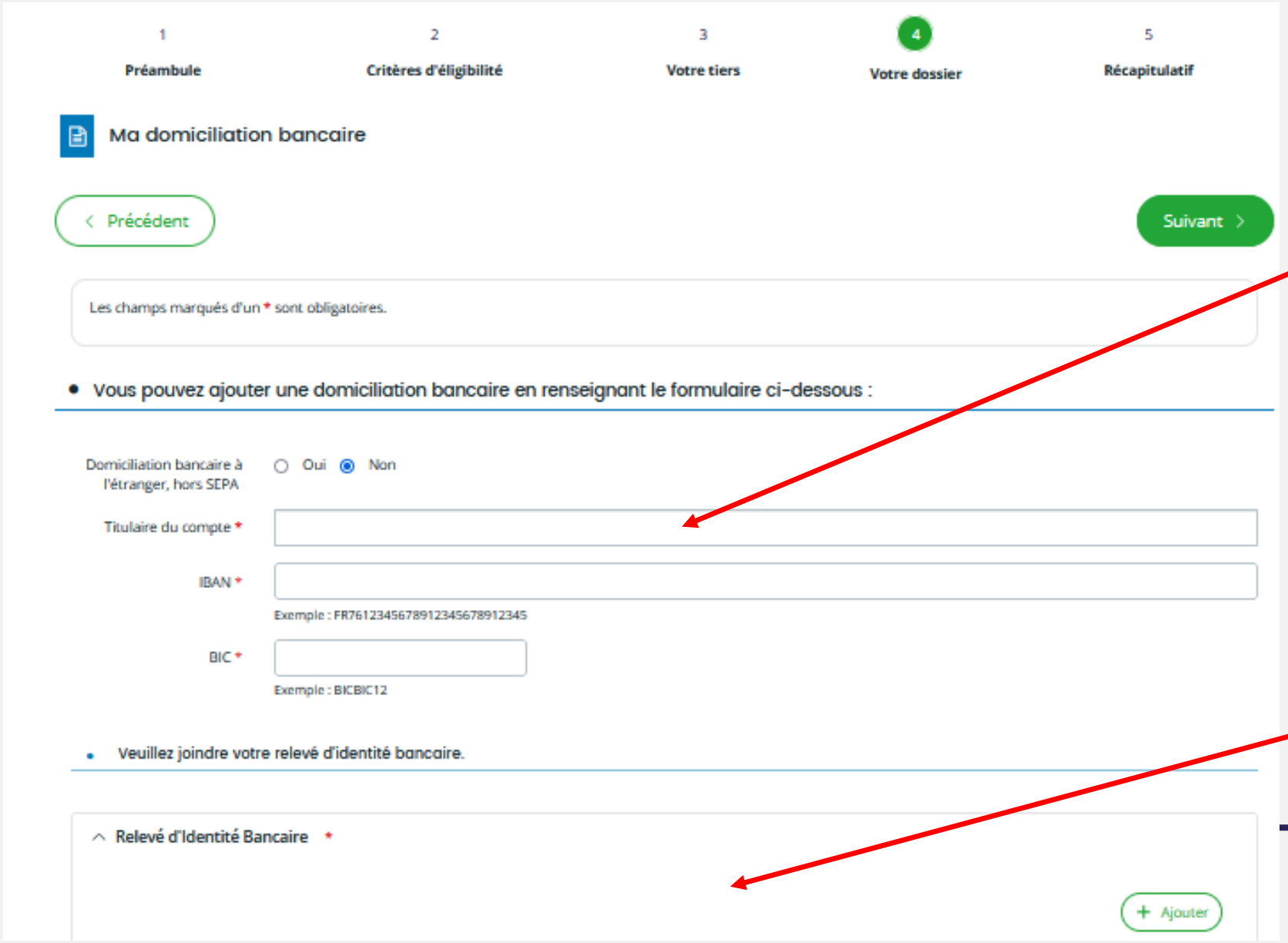

Compléter les éléments bancaires de l'entreprise pour permettre le paiement de l'aide

Charger ici le RIB de l'entreprise au format PDF

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Pièces : première partie

Charger ici la fiche SIRENE de moins de 3 mois de l'entreprise. Possibilité d'aller la récupérer directement sur le site de l'INSEE en utilisant le lien.

Déposer ici le formulaire de demande complété et signé au format PDF, **avec l'avis de l'animatrice/animateur du CAP filière.**

Pièces : seconde partie

Déposer ici toutes les autres pièces, dont les annexes prévues dans le formulaire (attestations DJA/Bio/…, devis, etc…)

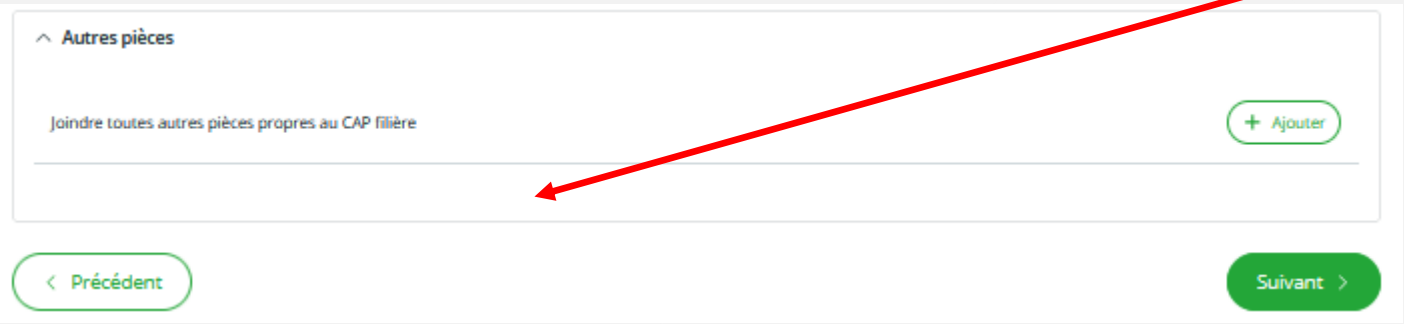

Récapitulatif

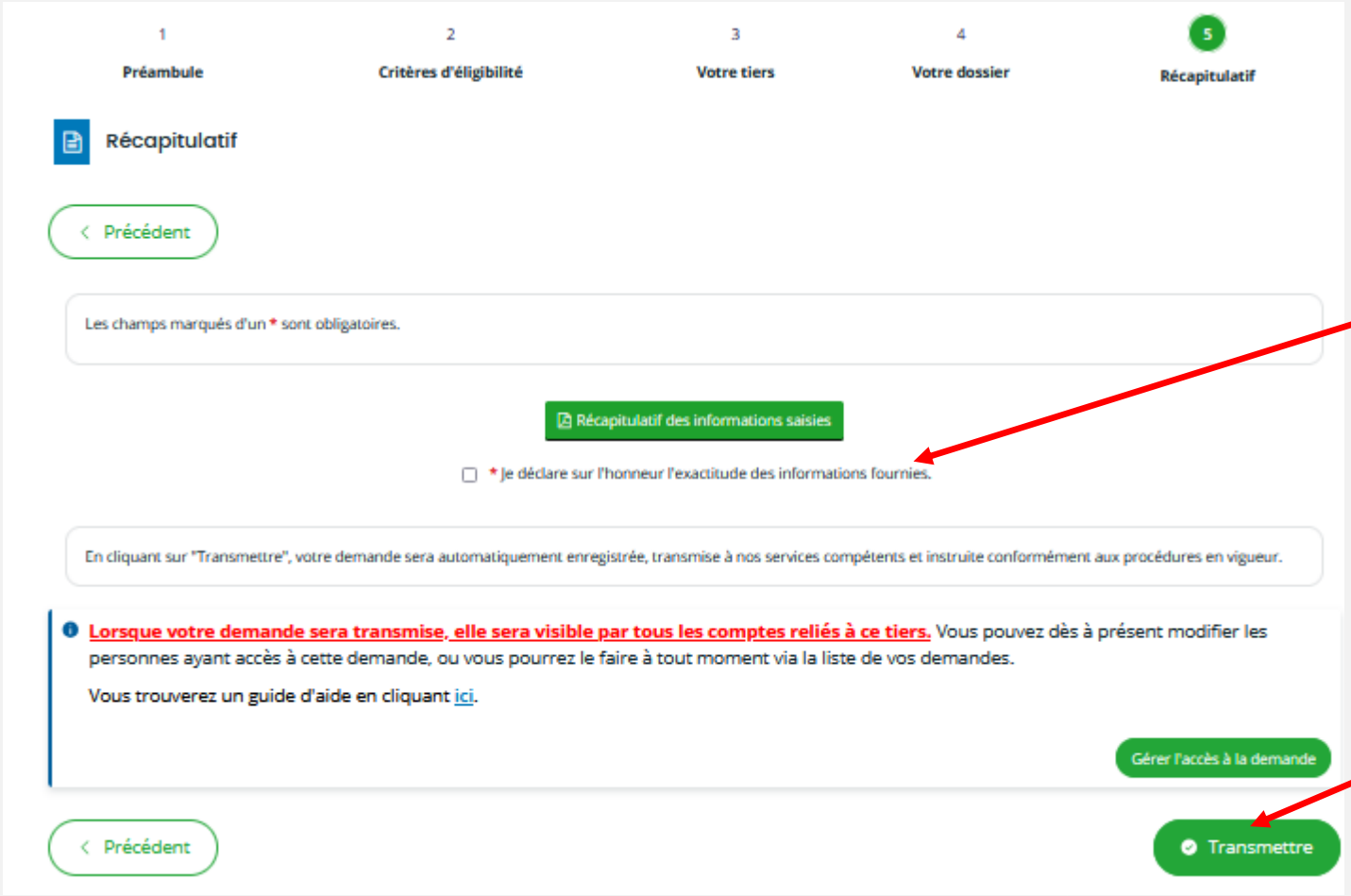

Validation obligatoire avant transmission de la demande. Possibilité de modifier les éléments de la demande tant que celle-ci n'est pas transmise.

Cliquer ici pour transmettre votre demande.
Son instruction ne démarrera que lorsqu'elle aura été transmise par ce moyen à la Direction de l'agriculture et de la forêt

Modalités d'échange sur la demande lors de l'instruction

Les échanges avec la Direction de l'agriculture et de la forêt se font via le portail « nos aides en ligne ». A réception de votre demande, les instructrices et instructeurs du Conseil régional étudieront votre dossier.

Dans le cas de dossiers incomplets ou nécessitant des modifications, la Direction de l'agriculture et de la forêt vous adressera via le portail « nos aides en ligne » des demandes de contributions pour modifications ou de compléments pour pièces.

Les retours sont à réaliser également via le portail « nos aides en ligne ».